

COLLOQUE ZONE EST TENNIS DE TABLE - 22 et 23 JUIN - CREPS DIJON

GROUPE DE REFLEXION THEMATIQUE N°3:

Comment développer notre offre d'animation et diversifier nos pratiques afin de fidéliser nos adhérents et d'attirer de nouveaux pratiquants ?

Eléments de réflexion:

Au regard de la thématique, les différents groupes se sont focalisés sur les paramètres importants de l'énoncé :

- 1- Développer l'offre d'animation :
 - a. Quelles sont les offres proposées actuellement ?
 - i. Par les clubs?
 - ii. Par les Comités et les Ligues ?
 - b. Comment les développer ?
 - i. Optimiser l'existant et/ou proposer de nouvelles formes d'animation?
- 2- Diversifier nos pratiques:
 - a. Quelles sont les formes de pratique proposées actuellement ?
 - i. Par les clubs?
 - ii. Par les Comités et les Ligues ?
 - iii. Comment adapter les projets régionaux au niveau local ?
- 3- Fidéliser?
 - a. Les statistiques de turn-over en tennis de table depuis 10 ans
 - b. Les principes de la fidélisation
- 4- Attirer?
 - a. Communiquer sur et valoriser ce que nous savons faire
 - b. Casser l'image conservatrice de notre discipline fédérée
- + Lien entre la recherche d'attractivité et la fidélisation

Les constats évoqués lors des échanges - Les éléments de remédiation :

DEFICIT DANS L'ACCUEIL DES NEO-PRATIQUANTS - Des manques de compétences pour cet accueil - Des difficultés à répondre aux attentes différenciées * Formations spécifiques pertinentes (format court) * Disposer d'une personne dédiée (ou plusieurs) * Organiser des procédures d'accueil (dates) * Savoir détecter et cibler les aspirations (connaître) - Proposer une activité adaptée réduisant les difficultés du débutant

Constats:

Le premier constat fait état du manque d'attention portée à l'accueil des nouveaux pratiquants. Ce phénomène est sans doute lié à nos habitudes conditionnées par le relatif conservatisme de notre sport. En effet, le fait de ne pas avoir été confrontés à la nécessité de recruter des « néo-pratiquants », qui plus est débutants (depuis des années les nouveaux arrivants dans nos clubs étaient des pongistes en situation de mutation), nous a conduit à ne pas nous soucier de l'accueil du pratiquant non pongiste.

Cette réalité nous a éloignés de la recherche de compétences spécifiques en ce sens pour en arriver à la conclusion **que nous ne savons pas recevoir les « nouveaux »**. Certains exemples présentés par les participants au colloque sont révélateurs. Le plus parlant demeure celui du « nouveau » qui attend dans un coin de la salle, soit que quelqu'un l'invite à jouer, soit que quelqu'un vienne à sa rencontre afin de lui donner des renseignements et qui ne reviendra jamais si on ne va pas vers lui...

Le second point évoqué fait apparaître, lorsque l'accueil est effectivement réalisé, un certain manque dans les réponses à apporter aux demandes différenciées. Le fait est que les associations pongistes ne proposant que de la pratique « traditionnelle » ne sont pas en mesure de répondre aux attentes. Le déficit sur ce point est donc plutôt dû aux manques dans la diversification des offres ou des modalités de pratique.

Les éléments de remédiation proposés par les différents groupes :

- Des formations spécifiques (formats courts) afin de pallier au manque de compétences :
 - o Exemple: Formation Flash LGETT: Savoir accueillir le public et animer

Organiser, avec l'appui d'un club volontaire support, des soirées thématiques en y associant les clubs situés aux alentours afin de dispenser des contenus simples et d'échanger sur les sujets choisis par les clubs (l'accueil en l'occurrence). Ces soirées (2 à 3h maximum) pourraient être « itinérantes » et organisées plusieurs fois par saison. L'objectif étant de donner ou de renforcer des compétences de responsables de clubs dans certains domaines.

Disposer d'une ou plusieurs personnes identifiées en charge de cet accueil :

Identifier des personnes responsables de l'accueil des nouveaux (ayant suivi ou non la formation évoquée ci-dessus) et les missionner (en présentiel et en contact pour les informations) à cet effet.

Proposer des dates spécifiques pour l'accueil des personnes intéressées :

Informer (affichage salle/site internet/bulletin municipal/réseaux sociaux/...) le public que des périodes ou des dates sont définies afin d'accueillir les personnes souhaitant s'inscrire. Cela permet :

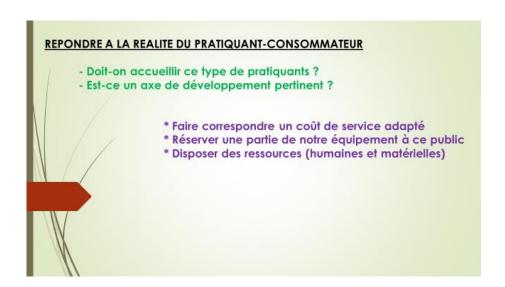
- o De disposer des personnes ressources aux dates prévues
- O De donner une image de « structure organisée » au public
- De réserver des créneaux spécifiques pour cet accueil (visite/1ère séance/1er contact/...)

En dehors de ces dates, les personnes en charge de l'accueil pourraient être joignables afin de prendre des rendez-vous au « cas par cas ».

- Vulgariser l'approche de la pratique afin de la rendre la plus accessible possible au néophyte :

Réfléchir à des modalités de pratique permettant à tout le monde de trouver rapidement du plaisir à pratiquer :

- Parcours de motricité et aspect ludique pour les enfants
- Hardbat (pas ou peu d'effet) pour les loisirs adultes débutants
- D'autres modalités « facilitatrices »



Constats:

Depuis quelques années, un nouveau type de pratiquant est apparu dans nos associations pongistes soit par le biais des évolutions de l'approche des Activités Physiques et Sportives (APS) de nos adhérents « historiques » qui souhaitent faire évoluer leur façon de pratiquer, soit par le biais de l'arrivée de « consommateurs des APS » qui désirent disposer de l'activité sans contrainte et à leur guise.

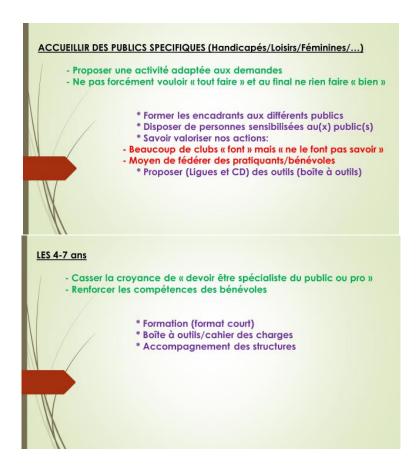
La réalité de ce phénomène n'a visiblement pas été anticipée par le monde du tennis de table qui se trouve souvent démuni face à ce type de demande. Aussi, deux questions apparaissent aux yeux des responsables des clubs pongistes :

- Sommes-nous disposés à accueillir ce type de pratiquants (compétences et culture) ?
- Cette possibilité d'accueil représente-t-elle un axe de développement pour nos associations ?

Les éléments de remédiation proposés par les différents groupes :

Dans l'éventualité d'une volonté affichée d'accueillir ces pratiquants :

- Ne pas hésiter à faire correspondre un coût de service adapté :
 - o On consomme du « ping » donc on le paye :
 - Réservation de l'équipement à l'heure ?
 - Location du matériel ?
 - Coût en fonction des services demandés ?
 (Encadrement/Animation/Compétitions/...)
- Nécessité de disposer :
 - o De créneaux et de l'équipement adéquats
 - o De ressources humaines afin de « gérer » l'intégration dans le club de ce nouveau public
 - De recul afin de considérer ce public comme n'étant pas impliquer dans la vie du club



Constats:

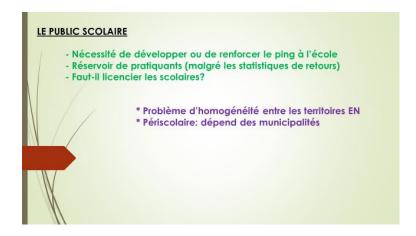
Un nombre important d'associations ne s'engagent pas dans l'accueil de publics « spécifiques » pour différentes raisons :

- Par crainte de ne pas pouvoir répondre aux attentes
- Par peur de « mal faire » ou de ne pas être un spécialiste du public
- Pour un souci de ne pas surcharger la différenciation des créneaux durant la semaine
- Par manque de volume de pratique à proposer sans la salle du club

Certaines associations pensent, à tort, que la logique de développement nécessite de s'investir spécifiquement auprès de tous les publics potentiels.

Les éléments de remédiation proposés par les différents groupes :

- Former (système des Formations Flash 2 à 3 heures max) les personnes volontaires
- Externaliser la pratique en allant dans les établissements demandeurs
- Sensibiliser les adhérents pongistes du club à l'accueil de publics particuliers
- Adapter la pratique (Formations Flash + formations du Mouvement Sportif si besoin)
- Etre en capacité de développer l'activité adaptée :
 - o En communiquant et en valorisant l'existant pour certains clubs « qui font déjà »
 - o En communiquant sur les projets des clubs en amont
- S'appuyer sur les instances CD et Ligues :
 - Afin de disposer d'outils pertinents et faciles d'accès ou de dispositifs « prêt à l'emploi » (PSGE)
 - o Afin d'avoir un cahier des charges à disposition pour chaque type d'action
- Accompagner les clubs (par les Ligues ou CD) dans la construction de projets
 - o Exemple du Dispositif d'Accompagnement des Clubs LGETT



Constats:

Le public scolaire a tendance à être délaissé par le monde pongiste local au profit d'autres disciplines (badminton par exemple). Il apparaît important de renouer les liens entre les clubs locaux et les écoles même si un retour sur investissement immédiat semble minime (2% de licenciation directe). Les effets à plus long terme sont difficiles à quantifier. Une étude serait intéressante à effectuer afin de connaître, pour chaque nouveau pratiquant, l'origine de son intérêt pour le tennis de table.

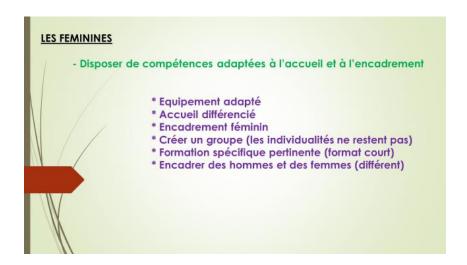
Les relations entre le milieu sportif et les instances de l'Education Nationale au niveau local ne sont pas homogènes. Certains territoires sont en effet plus permissifs dans le cadre de l'intervention de bénévoles dans le milieu scolaire et d'autres moins. Le même constat est évoqué concernant les animations périscolaires en fonction de la volonté des municipalités.

Les éléments de remédiation proposés par les différents groupes :

- Même si culturellement ce fonctionnement n'est pas ancré dans le monde du tennis de table :
 - O Nécessité de licencier (quand on le peut) les élèves bénéficiant de cycles d'apprentissage :
 - A minima en licences évènementielles, sinon en licences promotionnelles

NB: Un enfant qui pratique 10 fois une heure dans le cadre scolaire encadré par un bénévole ou un professionnel de l'activité pratique parfois plus que certains licenciés de nos clubs. Pourquoi ne serait-il pas licencié lui aussi ? Surtout quand d'autres disciplines prennent des licences pour le même service...

- Etre, autant que faire se peut, présent dans les programmes des activités périscolaires
- S'appuyer sur des dispositifs CD ou Ligue afin de valoriser les actions (Projet « Ping à l'Ecole »)

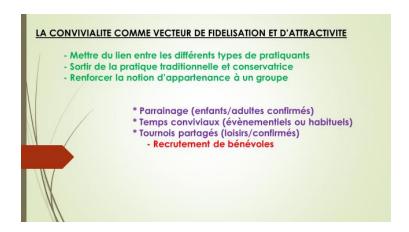


Constats:

Au même titre que pour l'accueil des nouveaux pratiquants « néophytes », l'accueil des féminines, dans une activité plutôt masculine (17% de filles à la FFTT !!!) demeure une problématique pour beaucoup d'associations affiliées. Les compétences spécifiques représentent, une fois de plus, la lacune première selon les participants au colloque.

Les éléments de remédiation proposés par les différents groupes :

- De nombreux clubs ne disposent pas de l'équipement adapté (pas de vestiaires dédiés!)
- Organiser un accueil différencié:
 - o Disposer d'une féminine pour accueillir les féminines (et peut-être les encadrer ?)
 - Proposer des modalités adaptées (groupe féminin si possible/pratique en phase/...)
- Formation à l'accueil des filles (Formation Flash ?)



Constats:

Il apparaît parfois un manque de lien entre les différents types de pratiquants dans un club. Le sentiment d'appartenance à un tout dans l'association semble être un ciment permettant de fidéliser les adhérents, mais aussi d'en attirer de nouveaux en recherche de lien social sans forcément être joueur.

Les éléments de remédiation proposés par les différents groupes :

- Parrainage entre les « experts » du club et les débutants (enfants notamment)
- Tournoi ou temps de pratique associant un « expert » et un loisir
- Chevauchement de certains créneaux (15 minutes de pratique en commun)
- Développement des évènements conviviaux (au club ou en dehors)
- Valorisation du bénévolat (tarif de cotisation adapté en fonction du service rendu ?)
- Facilite l'intégration des nouveaux et favorise la vocation de bénévole
- Renforce le fonctionnement du club, chacun étant au service de l'association et non d'un groupe
- Permet de ne pas tomber dans la dérive « consumériste » actuelle de l'activité